

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Plan d'affectation de Mont-Soleil

La Municipalité de Saint-Imier va prochainement déposer publiquement le projet de plan d'affectation de Mont-Soleil pour la phase de participation et d'information de la population.

Le plan d'affectation s'inscrit dans la suite du processus initié dès 2013 et reflète la vision actuelle du Conseil municipal, à savoir proposer une urbanisation douce en ménageant, à certaines conditions, les possibilités de développement et de construction afin de conserver le caractère naturel et paysager de Mont-Soleil.

Les personnes intéressées sont conviées à une séance publique agendée le mercredi 8 juin 2016 de 19 h 30 à 21 h 00 à la Salle Saint-Georges, Rue Agassiz 19, 2610 Saint-Imier.

Le dossier sera mis en dépôt public du 10 juin 2016 au 9 juillet 2016 et il sera consultable auprès du Service urbanisme et mobilité, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Les remarques et commentaires concernant le projet de plan d'affectation de Mont-Soleil sont à adresser par écrit au Service urbanisme et mobilité, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Saint-Imier, mercredi 1^{er} juin 2016
(cm)